

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-trois, le douze juin, à 18 heures 30, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre LEMETAIS, Maire.

Etaient présents : Mmes et MM. Pierre LEMETAIS, Nicolas MICHEL, Vanessa GRENET, Valérie HEROUARD, Baptiste REY, Sylvain LEMESLE, Thierry ROBERT, Jean-Yves ROBERT formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mmes et M Karima JOSSELIN, Gaétan DUPONT, M. David LAURENT à partir de la délibération 206.23.24

Secrétaire de séance : M Nicolas MICHEL

NOMBRE DE MEMBRES :

- En exercice : 11
- Présents : 8
- Votants : 8

DATE DE CONVOCATION : 05/06/2023

DATE D'AFFICHAGE : 05/06/2023

Objet : Subvention exceptionnelle

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents, d'attribuer à l'association « Association des Jeunes de Cuverville » une subvention exceptionnelle d'un montant de 900,00 € et de l'inscrire à l'article 65748 en section de fonctionnement.

AINSI DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN CI-DESSUS.
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.
A CUVERVILLE-EN-CAUX, le 12 juin 2023

Le Maire,
Pierre LEMETAIS

